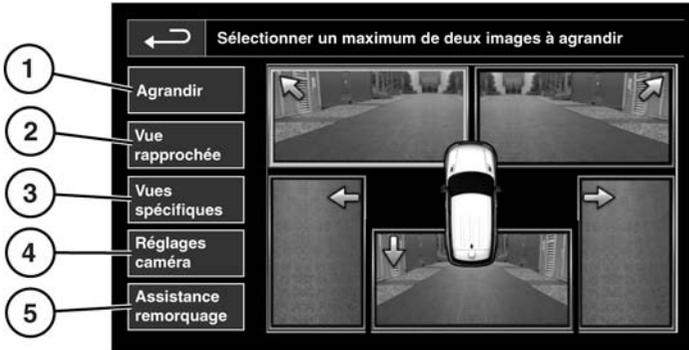


## SYSTÈME DE CAMÉRAS PÉRIPHÉRIQUES

**⚠ Il incombe au conducteur de détecter les obstacles et d'estimer leur distance par rapport au véhicule en marche arrière.**

Pour des informations concernant la caméra de recul, reportez-vous à **111, CAMÉRA ARRIÈRE**.



E151119

La page d'accueil des caméras est accessible depuis le **menu d'accueil** de l'écran tactile. Sélectionnez **Fonctions sup.**, **Caméras**, puis l'icône de l'appareil photo.

- 1. Agrandir** : pour agrandir la vue d'une caméra, appuyez sur l'image, puis sur l'icône **Agrandir**. Deux images peuvent être sélectionnées et agrandies côte à côte à l'écran. Lorsque deux images sont affichées, vous pouvez sélectionner l'une d'entre elles pour l'afficher en plein écran. Vous pouvez ensuite l'agrandir ou la parcourir à l'aide des touches de loupe et de flèche.
- 2. Vue rapprochée** : appuyez sur cette touche pour sélectionner une combinaison de 3 images en provenance des caméras avant et côté passager.

**Automatic Proximity View (Vue automatique rapprochée)** : lorsque le rapport en marche avant ou en marche arrière est sélectionné, la vue de l'avant ou de l'arrière s'affiche. Une fois que la vitesse du véhicule dépasse 18 km/h (11 mi/h) ou que l'icône de retour est effleurée, l'affichage de la caméra disparaît.

**Remarque** : vous pouvez accéder à la *vue rapprochée* à tout moment en appuyant sur *Vue rapprochée* sur la page d'accueil Caméra.

- 3. Vues spécifiques**: appuyez sur cette touche pour afficher une sélection de vues prédéfinies. Elles permettent d'aider le conducteur lors de manœuvres difficiles et sont :
  - **Vue trott.** : montre des vues des 2 caméras latérales.
  - **Vue intersect.** : montre des vues des 2 caméras avant.